

## Frais de formation :

⇒ 30.00 € par module (soit 6 rencontres)

Cette formation peut être prise en charge par votre paroisse, votre doyenné, un service ou un mouvement.

Vous pouvez nous contacter pour obtenir des informations complémentaires.

En cherchant à avancer dans une intelligence plus profonde de la foi chrétienne, il ne s'agit pas de devenir « sage » ou « savant » mais d'apprendre à se laisser enseigner pour être d'authentiques disciples.



Christiane Hourticq  
Les cahiers Croire

## Renseignements :

Service Diocésain de Formation Permanente

103 rue d'Amiens - 62000 Arras

Tel : 03.21.21.40.01

E-mail : [formation.permanente@arras.catholique.fr](mailto:formation.permanente@arras.catholique.fr)

Service Diocésain de Formation Permanente - IPNS

# f MODIF

## Modules Diocésains de Formation

Parcours de formation  
pour des chrétiens actifs  
dans l'Eglise



## Pourquoi ?

Apprendre à rendre compte de sa foi a toujours été nécessaire, mais plus que jamais aujourd'hui !

Il s'agit donc de donner un certain nombre de clés pour :

**Comprendre, approfondir**

**et exprimer sa foi.**

**Et cela dans une expérience diocésaine.**



Les clés servent à ouvrir des portes. Il s'agit donc, non pas de tout étudier dans une synthèse complète, mais d'ouvrir des pistes sur lesquelles chacun pourra ensuite progresser.

Conçu pour des personnes qui ne sont pas libres en journée, ce parcours est plus « léger » que l'ADF et n'en est donc pas l'équivalent.



## Quel programme ?



Ce parcours se compose de 5 modules :

<b>Module 1 *</b>	<b>Résumé de la foi chrétienne</b>
<b>Module 2</b>	<b>Introduction à la Bible</b>
<b>Module 3</b>	<b>L'Eglise</b>
<b>Module 4</b>	<b>Liturgie et Sacrements</b>
<b>Module 5</b>	<b>Clés pour une morale chrétienne</b>

Pour l'année 2011-2012, le parcours sera composé des :

- **Module 1** ⇒ **Résumé de la foi chrétienne**
- **Module 2** ⇒ **Introduction à la Bible**
- **Module 5** ⇒ **Clés pour une morale chrétienne**

\* Les modules 2 à 5 peuvent être suivis dans un ordre différent, mais il est nécessaire de commencer par le Module 1.

## Où - Quand ?

	<b>Lieu</b>	<b>Horaire</b>
<b>Module 1</b>	Presbytère de Lillers 5 rue du Chapitre 62190 Lillers	de 20h à 22h
<b>Module 2</b>	Maison Diocésaine d'Arras 103 rue d'Amiens	de 20h à 22h
<b>Module 5</b>	Lieu à définir	de 20h à 22h

## Calendrier des rencontres

<b>Dates</b>	<b>Module</b>	<b>Lieu</b>	<b>Horaire</b>
<b>19 septembre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>3 octobre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>17 octobre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>14 novembre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>28 novembre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>12 décembre 2011</b>	Module 1	Presbytère de Lillers	20h à 22h
<b>9 janvier 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>23 janvier 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>6 février 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>20 février 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>12 mars 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>26 mars 2012</b>	Module 2	Maison Diocésaine d'Arras	20h à 22h
<b>2 avril 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h
<b>16 avril 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h
<b>7 mai 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h
<b>21 mai 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h
<b>4 juin 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h
<b>18 juin 2012</b>	Module 5	Lieu à préciser	20h à 22h